



Cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes au Luxembourg

Partie 1 – Un problème complexe

Au Luxembourg, environ une personne sur trois de moins de 30 ans déclare avoir été victime de cyberharcèlement. Cette factsheet expose les premières conclusions sur l'ampleur du cyberharcèlement, basées sur les données de l'enquête relative à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).¹

La moitié des enfants et des jeunes au Luxembourg considère le cyberharcèlement comme un phénomène très répandu

Ces dernières années, face à l'omniprésence des smartphones et des réseaux sociaux, le cyberharcèlement – entendu comme un comportement blessant ou méchant exprimé de manière répétée et intentionnelle par le biais de contenus électroniques en ligne – est passé au centre de l'attention du monde politique, des médias, des parents, mais aussi des établissements scolaires, sans oublier les utilisateurs (voir notamment les études de BEE SECURE et HBSC²).

Les résultats de l'enquête TIC montrent que 95 % des enfants et des jeunes vivant au Luxembourg estiment que le cyberharcèlement touche la jeunesse. Près d'un jeune interrogé sur deux (49,4 %) le considère même comme un phénomène fréquent ou très fréquent (voir Figure 1).

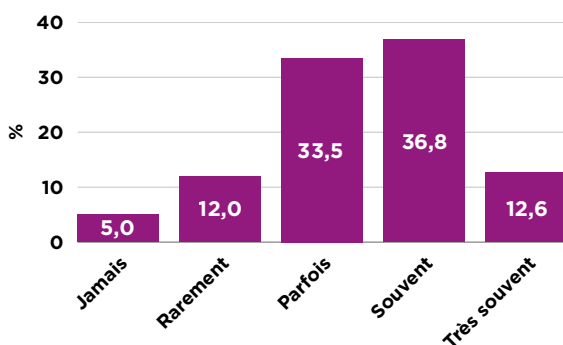


Figure 1 : Fréquence perçue du cyberharcèlement (N = 1732, 12-29 ans, 2024, STATEC TIC)

Victimes – Auteurs – Témoins³: un tiers des enfants et jeunes a déjà été victime de cyberharcèlement

Interrogée sur ses expériences personnelles en matière de cyberharcèlement, une personne sur trois déclare en avoir déjà été victime à un moment donné de sa vie (Tableau 1).

	Prévalence à vie (%)	Prévalence au cours des 12 derniers mois (%)	N ⁴
Victimes	32,0	16,4	1732
Auteurs	13,9	6,6	1701
Témoins	57,0	37,4	1726

Tableau 1 : Taux de prévalence à vie et au cours des 12 derniers mois et rôle des personnes interrogées (12-29 ans, STATEC TIC 2024)

Interrogées sur leurs propres méfaits, 13,9 % des personnes sondées déclarent avoir déjà harcelé d'autres personnes en ligne. Cette prévalence ne se reflète cependant pas directement dans les chiffres obtenus sur base des déclarations relatives à l'observation du cyberharcèlement émanant de la part des témoins, selon lesquels plus de la moitié des enfants et des adolescents (57 %) ont pris connaissance, au moins occasionnellement, d'incidents dans lesquels d'autres personnes (par exemple, des ami(e)s ou des camarades de classe) ont été victimes de cyberharcèlement.

De plus, le Tableau 1 fournit des indications sur la façon dont les participant(e)s ont été touché(e)s par le phénomène au cours des 12 derniers mois. Ainsi, 16,4 % des personnes interrogées déclarent avoir été victimes de harcèlement en ligne au moins une fois au cours de l'année écoulée, tandis que 6,6 % affirment avoir harcelé quelqu'un sur Internet au moins une fois durant cette même période. La proportion de témoins s'élève à 37,4 %.

De nombreux jeunes sont donc concernés par le sujet du cyberharcèlement, même s'ils en sont touchés à des degrés divers à titre individuel. En raison des écarts entre les déclarations des victimes, des auteurs et des témoins, on ne peut exclure qu'il s'agisse ici d'un biais de « désirabilité sociale », selon lequel les personnes interrogées lors d'enquêtes ont tendance à fournir des réponses perçues comme socialement plus acceptables. De même, des différences d'appréciation des expériences individuelles en matière de cyberharcèlement de la part des auteurs, victimes et témoins pourraient également contribuer à expliquer les différences dans les réponses.

Victimes - Auteurs - Témoins : qui est concerné ?

Concernant les caractéristiques des personnes impliquées directement ou indirectement dans le cyberharcèlement, on peut constater que – au cours des 12 derniers mois – les victimes et les témoins sont plus souvent des filles et des jeunes femmes (voir Figure 2), en particulier dans la tranche d'âge la plus jeune (12-15 ans).

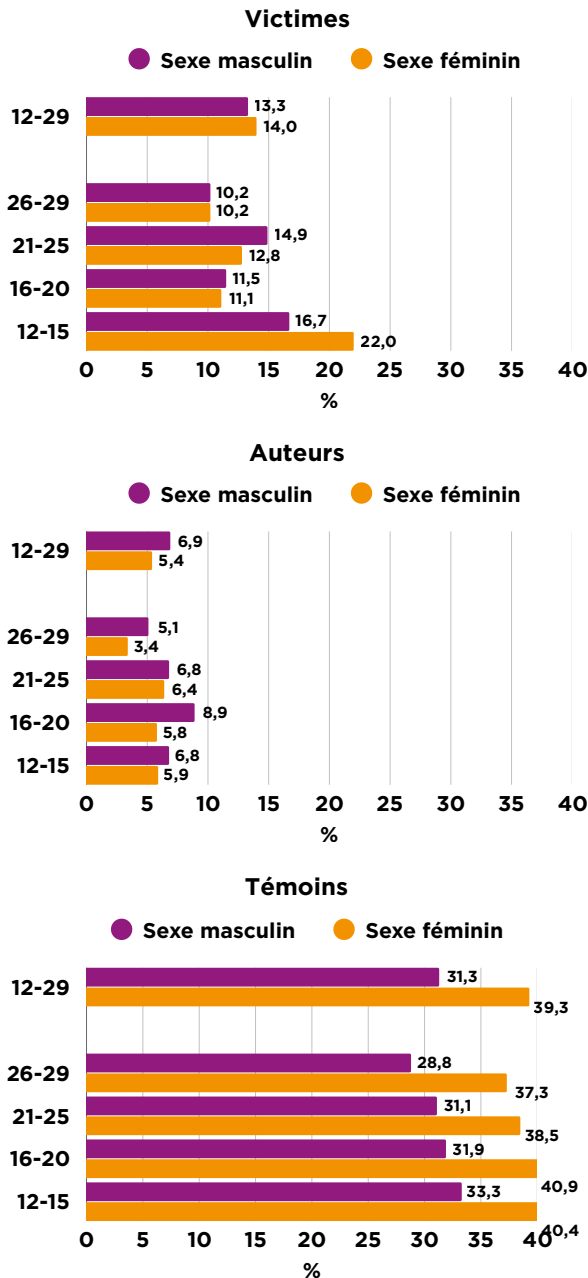


Figure 2 : Caractéristiques des personnes impliquées dans le cyberharcèlement, au cours des 12 mois, par tranche d'âge (N = 1736, 12-29 ans, 2024, STATEC TIC)

À l'inverse, les répondants de sexe masculin déclarent plus fréquemment avoir commis des actes de harcèlement en ligne que les filles et les jeunes femmes. Par ailleurs, un résultat intéressant de l'étude met en évidence des chevauchements entre les rôles de victime, d'auteur et de témoin (voir Figure 3).⁵ Globalement, près d'un quart des enfants et des jeunes (25,3 %) se retrouve dans plusieurs groupes.

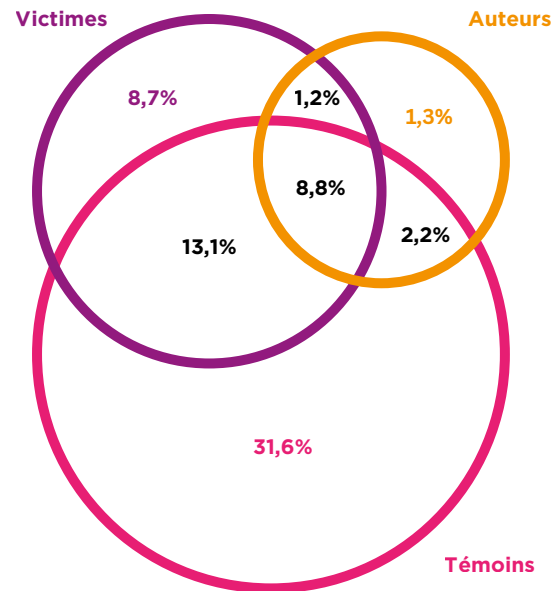


Figure 3 : Chevauchement des groupes impliqués (victimes, auteurs et témoins) (en %, selon la prévalence tout au long de la vie, N = 1523, 12-29 ans, 2024, STATEC TIC)

Ainsi, 8,8 % des personnes interrogées apparaissent à la fois dans le rôle de victime, d'auteur et de témoin. 13,1 % font état d'expériences faites à la fois en tant que victime et en tant que témoin.

L'étude fournit également des informations sur la relation que les victimes entretiennent avec les auteurs.

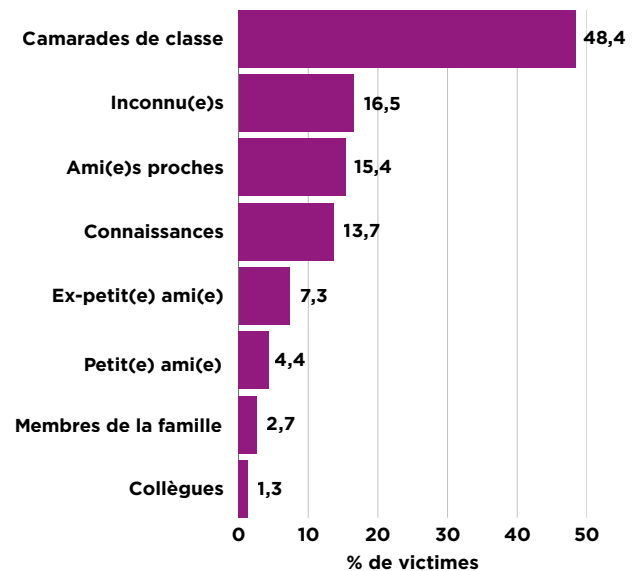


Figure 4 : Relation avec l'auteur de cyberharcèlement (N = 574, plusieurs réponses possibles, 12-29 ans, 2024, STATEC TIC)

Il apparaît ici que 48,4 % des auteurs sont des camarades de classe de la victime (voir Figure 4). Dans près d'un cas sur six, il s'agit d'inconnu(e)s (16,5 %), d'ami(e)s (15,4 %) ou de connaissances (13,7 %). Les petit(e)s ami(e)s et les ex-petit(e)s ami(e)s (respectivement 4,4 % et 7,3 %) n'arrivent qu'après. Ce résultat souligne l'importance de l'environnement social – en particulier des pairs, c'est-à-dire des enfants et jeunes du même âge – dans lequel le cyberharcèlement a lieu.

Quelles sont les formes de cyberharcèlement ?

Le cyberharcèlement - à l'instar du harcèlement classique - est un phénomène complexe qui revêt des formes diverses.

Interrogées sur le type spécifique de harcèlement qu'elles ont subi, la plupart des victimes (12,2 %) déclarent avoir été fréquemment ou très fréquemment exclues de groupes de discussion (voir Figure 5). La diffusion de rumeurs sur Internet est la deuxième forme la plus fréquente (7,9 %), suivie de la publication de commentaires méchants et blessants ou de l'envoi de messages insultants ainsi que des menaces et du chantage. La diffusion non consentie de photos et de vidéos ainsi que l'usurpation d'identité sont les deux formes de cyberharcèlement les moins souvent citées (entre 3 et 4 %). Ces résultats peuvent surprendre, vu la forte présence dans le discours public du problème du harcèlement via la publication de photos et de vidéos.

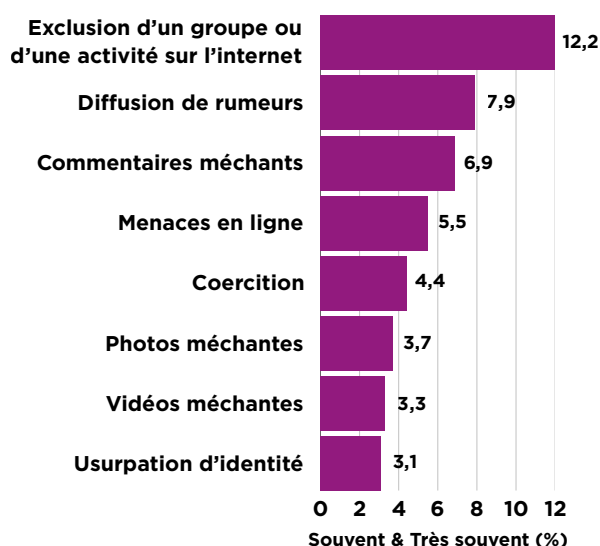


Figure 5 : Fréquence des diverses formes de cyberharcèlement (N = 547, plusieurs réponses possibles, 12-29 ans, 2024, STATEC TIC)

Snapchat & Co. : les réseaux sociaux, lieux de cyberharcèlement

Une autre question concerne les espaces ou plateformes virtuels spécifiques où le cyberharcèlement est perpétré (voir Figure 6).

On constate en l'occurrence que 41 % des victimes indiquent avoir subi du cyberharcèlement sur Snapchat, ce qui en fait la plateforme où ces pratiques sont les plus fréquentes. Elle est suivie par WhatsApp, Instagram et TikTok, avec respectivement plus de 20 % des victimes. Puis vient Facebook, avec 12,3 %, ainsi que Discord et Messenger, avec moins de 10 % chacune. Il convient par ailleurs de noter que Microsoft Teams (N = 17) et les salons de chat de jeux vidéo (N = 16) sont les plateformes les plus citées dans « Autres ».

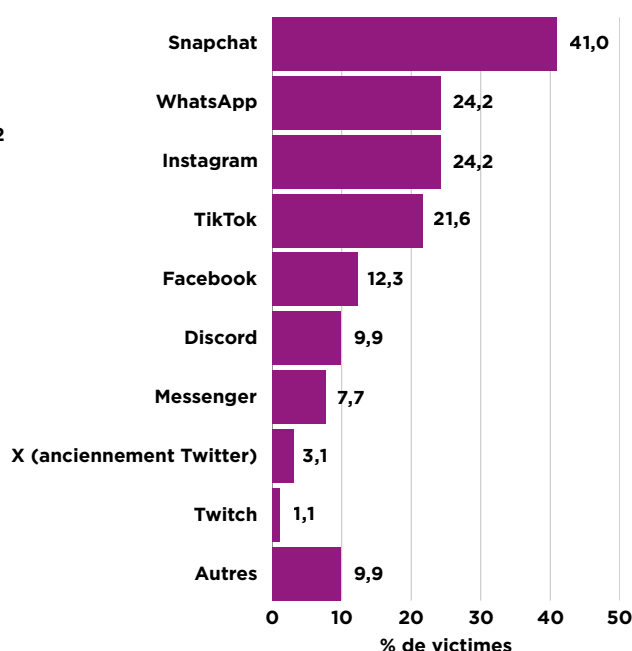


Figure 6 : Lieux virtuels où a lieu le cyberharcèlement (N = 547, plusieurs réponses possibles, 12-29 ans, 2024, STATEC TIC)

La factsheet n° 2 est consacrée aux motifs du cyberharcèlement et à ses conséquences.

S.1

[1] Les statistiques sur l'utilisation des TIC par les ménages/particuliers (de 16 à 74 ans) sont collectées depuis 2021 dans le cadre des statistiques sociales européennes intégrées. En collaboration avec le STATEC, l'OEJQS a élaboré pour l'année 2024 un module supplémentaire destiné aux enfants et jeunes âgés entre 12 et 29 ans sur le thème du « cyberharcèlement ».

[2] Lopes Ferreira, J. et al. (2024). Social context of school-aged children in Luxembourg. Report on the Luxembourg HBSC-Survey 2022. Esch-sur-Alzette ; Service national de la jeunesse (SNJ) (2025). Bee Secure Radar.

[3] Le terme « témoins » désigne des observateurs passifs d'actes relevant du cyberharcèlement, qui ne sont ni auteurs ni victimes de ces actes.

[4] N = taille de l'échantillon ; les écarts découlent des différences de taille entre les divers échantillons.

S.2

[5] Les pourcentages indiqués se basent sur un échantillon d'adolescents et de jeunes adultes âgés de 12 à 29 ans (N = 1523) ayant donné au moins une réponse valide (valeurs 1-5) aux questions relatives aux expériences de cyberharcèlement. Toutes les combinaisons valides ont été prises en compte, même si certaines questions sont restées sans réponse. Les pourcentages se réfèrent à l'ensemble du sous-échantillon (N = 1523), pas uniquement sur les questionnaires entièrement remplis.

L'essentiel, en bref

➤ **Le cyberharcèlement : un phénomène très répandu parmi les enfants et les jeunes**

La **moitié** des enfants et des jeunes au Luxembourg considère le cyberharcèlement comme un phénomène très répandu. **Un tiers des 12-29 ans est directement touché.** Les plus jeunes sont aussi les plus nombreux à faire état d'expériences récentes de cyberharcèlement.

➤ **Victimes, auteurs et témoins : des rôles qui se chevauchent**

Il est également important de souligner les recoupements entre les groupes de personnes impliquées. Une part non négligeable des enfants et des jeunes assume plusieurs rôles dans le cyberharcèlement. **Une grande partie des victimes sont aussi auteurs et témoins.**

➤ **Plus de témoins que de personnes directement touchées**

Par ailleurs, on constate un **écart** entre le pourcentage de victimes et d'auteurs directement concernés, et la part de personnes indirectement concernées, c'est-à-dire les témoins.

➤ **Le cyberharcèlement : un phénomène aux multiples visages**

Le cyberharcèlement s'avère être un problème complexe – il comprend autant l'exclusion de groupes ou d'une activité sur internet que les menaces, le chantage et l'usurpation d'identité. Il convient de tenir compte de cette **hétérogénéité** dans l'interprétation des données.

➤ **Les réseaux sociaux : principal terrain du cyberharcèlement**

Le harcèlement en ligne est perpétré sur de **nombreuses plateformes**, parmi lesquelles les réseaux sociaux et les services de messagerie les plus populaires occupent une place toute particulière.

➤ **Conséquences mentales : les victimes ont besoin de davantage de protection**

Indubitablement, il est impératif de prêter davantage attention au groupe des victimes, car certaines formes de cyberharcèlement ont des **répercussions potentiellement négatives sur le bien-être mental et le développement** des enfants et des jeunes.

IMPRESSUM

Veillez citer cette publication comme suit :

OEJQS. (2026). OEJQS Factsheet 01/25. Cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes au Luxembourg.

Partie 1 - Un problème complexe. Luxembourg : Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire.

OEJQS, Luxembourg, Juillet 2025 (clôture de la rédaction)

ISBN: 978-2-919849-04-8

Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire

33, Rives de Clausen

L-2165 Luxembourg

